



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

presse

Question écrite n° 59864

## Texte de la question

M. Alain Néri s'étonne auprès de M. le ministre de la culture et de la communication que le journal L'Equipe, qui joue un rôle important dans l'information sociétale, soit exclu du Fonds de modernisation dont bénéficient les titres d'information politique et générale et, par voie de conséquence, de l'aide au portage et du dispositif mis en place par son ministère pour favoriser la lecture par les jeunes de la presse quotidienne. Il lui demande donc de bien vouloir placer la presse sportive généraliste sur le même plan que les titres d'information politique et générale.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre de la culture et de la communication sur les demandes exprimées par le journal L'Équipe concernant les aides réservées à la presse d'information politique et générale et notamment le fonds d'aide à la modernisation de la presse. Cette question a déjà, été évoquée à de nombreuses reprises par les représentants du journal et a toujours appelé, de la part du ministère de la culture et de la communication, les plus grandes réserves quant à une éventuelle modification des textes applicables qui viserait à rendre le quotidien sportif éligible au bénéfice de ces aides. Le législateur a, en effet, entendu les réserver à la seule presse quotidienne d'information politique et générale et aux hebdomadaires régionaux de même nature, prenant en compte les contraintes économiques particulières que connaissent ces formes de presse, qui occupent une place essentielle dans le bon fonctionnement d'une société démocratique. La remise en cause de ce principe déstabiliserait gravement l'équilibre d'ensemble des aides publiques en faveur de la presse écrite et ne manquerait pas de susciter une très vive opposition des familles de presse concernées. La loi de finances pour 2005, prévoit cependant, dans son article 123, que le Gouvernement déposera en 2005 sur le bureau de l'Assemblée nationale et sur celui du Sénat un rapport faisant état de l'opportunité d'élargir le champ d'application du fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale à d'autres quotidiens. C'est au vu des conclusions de ce rapport que la question de l'extension du bénéfice du fonds d'aide à la modernisation sera réexaminée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Néri](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59864

**Rubrique :** Presse et livres

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 mars 2005, page 2605

**Réponse publiée le** : 10 mai 2005, page 4789